

COMMUNICATION AUX PARENTS / PRIMAIRE

Nouvelles mesures sanitaires en vigueur au retour du congé des fêtes

Retour en classe 10 janvier	Services de garde ouverts	Mesures additionnelles
<ul style="list-style-type: none">La rentrée scolaire des élèves en présentiel est reportée au 10 janvier.Les 6 et 7 janvier, une communication sera établie avec chaque élève pour la planification des travaux ou activités éducatives à réaliser à la maison pendant ces 2 journées.	<ul style="list-style-type: none">Les 5, 6 et 7 janvier 2022, le service de garde de chaque école sera ouvert pour les familles qui en ont besoin et pour les élèves dont les parents sont des travailleurs de la santé.Les parents sont cependant invités à garder leur enfant à la maison d'ici le retour en classe, lorsque cette option est possible.Le 5 janvier, à l'exception des travailleurs de la santé, pour qui ce sera possible, seuls les parents qui ont inscrit leur enfant avant le congé seront considérésLes 6 et 7 janvier, les inscriptions se feront selon les modalités habituelles du service de garde.	<ul style="list-style-type: none">Le port du masque, pour les élèves du primaire, est maintenant obligatoire en tout temps, en classe, dans les aires communes, les déplacements et les autobus. Les élèves du préscolaire, quant à eux, devront porter le masque uniquement dans le transport scolaire.Le masque d'intervention sera distribué par l'école.

****À noter que ce sont les mesures actuellement en vigueur, s'il y a des changements au retour du congé des fêtes, nous vous en informerons.**